

UN PRIEURÉ OUBLIÉ

Saint - Julien d'Espont à Saint - Martin - Cantalès

A côté des châteaux - forts ruinés et des chapelles castrales, les autres témoins privilégiés de l'histoire de la vallée de la Maronne sont certainement les « *prieurés* » qui jalonnent son cours, comme autant de rappels du rôle joué par ces petites communautés monastiques dans l'Ancienne France, au moins jusqu'aux troubles des guerres de religion qui signèrent la fin de nombre d'entre eux¹. Parmi ces prieurés dont l'histoire reste à écrire, le prieuré de Saint - Julien d'Espont occupe une place à part par son rattachement à la prestigieuse congrégation de La Chaise-Dieu et par la personnalité de ses prieurs dont la longue liste est connue depuis 1464. S'y ajoute le contraste entre une relative prospérité, si l'on en juge par certains témoignages et une fin sans gloire dont la seule trace matérielle se résume au tas de pierres informe marquant son emplacement au sommet du « pic » de Saint Julien.

C'est à partir de ces ultimes vestiges, but de promenade pour quelques initiés, amateurs de solitude et nostalgiques des vieilles pierres - vestiges heureusement complétés par les bribes d'histoire rassemblées par l'infatigable et prolix abbé Burin² - que les quelques lignes qui suivent vont tenter de faire revivre le prieuré d'Espont³, étape aujourd'hui fantôme, mais, hier, bien vivante, sur les chemins casadéens.

Dans le giron de La Chaise Dieu...

Sans que l'on sache précisément dans quelles conditions cette filiation s'est opérée ni à quelle époque - encore qu'on puisse présumer qu'elle soit fort ancienne - le rattachement du prieuré d'Espont à l'abbaye bénédictine de La Chaise - Dieu n'a jamais été mis en doute si l'on excepte l'erreur de la « bible » de l'histoire cantalienne, pourtant généralement assez bien documentée⁴. Rappelée dans un pouillé de 1535⁵, la dépendance de La Chaise - Dieu a toujours été revendiquée, parfois avec force, comme le fait l'avant - dernier prieur

¹ On peut citer, parmi eux, le prieuré d'Ambials sur la commune de Saint Martin - Valmeroux, le prieuré des Estourocqs près de Saint Rouffy (Arnac) où s'éteignit Bertrand de Griffeuille dans la première moitié du 12^e siècle ainsi que le prieuré de Saint Pierre sur Maronne dont la chapelle, entourée de quelques maisons ruinées, subsiste toujours.

² Voir les notes de l'abbé Burin sur la paroisse de Saint-Martin Cantalès (ADC 8 BIB 2995)

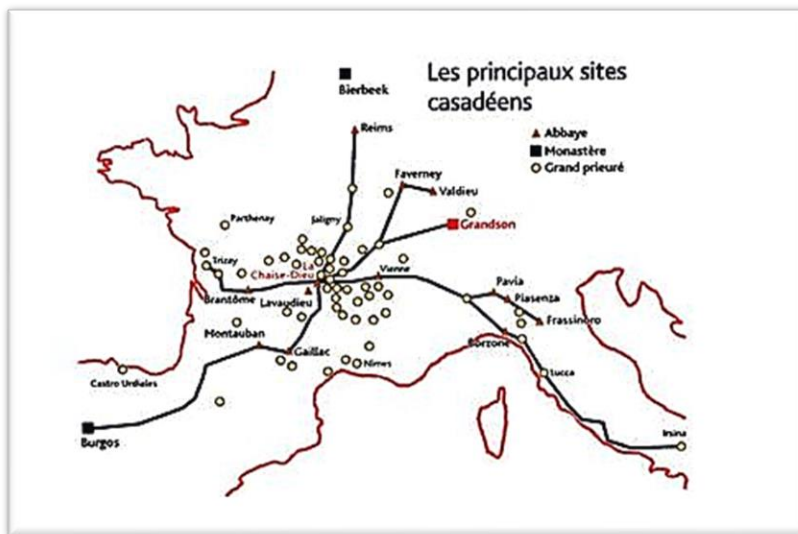
³ Appelé indifféremment selon les textes Saint - Julien des Ponts, les Pons, de Pols, des Potz ou lès Polz ; en fait, pour l'abbé Burin, toutes ces graphies sont fantaisistes et il faut lire Saint Julien lès Pols ou Pouls c'est-à-dire près du château voisin de Pouls. On utilisera ici la dénomination courante de Saint Julien d'Espont.

⁴ Le dictionnaire statistique du Cantal (de Ribier) confond le prieuré de Saint - Julien des Ponts de Saint - Martin Cantalès avec celui de Saint-Julien du Pont près de Floirac en Lozère ; erreur reprise par Amé dans son dictionnaire topographique du Cantal.

⁵ Ce pouillé cité par l'abbé Burin parle d'un prieuré de Saint - Julien de Montchantalès (Sancti Juliani de Montchantelis), à l'entière disposition de l'abbé de La Chaise - Dieu.

commendataire dans un courrier daté de 1787 où il demande au desservant local « *de ne pas s'arroger des droits qui n'appartiennent qu'au seul abbé de La Chaise-Dieu* » en ajoutant, sans doute pour impressionner le pauvre curé de Saint - Martin, que « *l'abbé en question⁶ jouit d'un privilège qu'aucun abbé de France n'a jamais eu...(sic)* »⁷. On ne saurait être plus clair.

Cette prestigieuse filiation est d'ailleurs toujours d'actualité puisque le très officiel « Réseau européen des sites casadéens » prend soin de citer parmi les sites cantaliens : « *le Prieuré de Saint-Martin-Cantalès, à 162 km de La Chaise-Dieu. Connu depuis 1286, ce prieuré établi primitivement au hameau de St-Julien-des-Ponts, dans une boucle de la Maronne, paroisse de Saint-Martin-Cantalès, a été transféré par la suite dans l'église paroissiale du lieu* ».



Le Réseau européen des sites casadéens est une association de la loi 1901, créée le 13 octobre 2001 à la Chaise-Dieu avec l'Espagne, l'Italie, la Suisse et la Belgique comme partenaires. L'objet de l'Association est de créer des liens entre des sites ayant été, au cours de leur histoire, rattachés à la congrégation de l'abbaye

de la Chaise-Dieu. Le Réseau regroupe toutes les communes abritant - ou ayant abrité - un site casadéen, comme Saint Martin Cantalès, ainsi que les associations qui les mettent en valeur ou les animent. Pourquoi un tel intérêt aujourd'hui pour ces reliques de l'histoire religieuse, dispersées aux quatre coins de l'Europe ? Parce que l'abbaye de La Chaise - Dieu, fondée en 1043 par Robert de Turlande⁸ a été, en son temps, l'abbaye bénédictine chef - d'ordre la plus importante après Cluny. En 1168, elle était à la tête de pas moins de onze abbayes et 300 prieurés répartis entre Italie (Pavie, Florence, Piacenza etc.), l'Espagne (Burgos), la Suisse (Grandson) et la Belgique. Cette extension territoriale, combinée avec la forte personnalité des abbés dont l'un - Pierre Roger - deviendra Pape sous le nom de Clément VI, ont donné à La Chaise-Dieu un renom qui, d'une certaine façon, rejaillit sur le Prieuré Saint-Julien d'Espont...

⁶ Il s'agissait en l'occurrence du cardinal de Rohan.

⁷ Lettre du 7 février 1787 (papiers de l'abbé Burin).

⁸ Robert de Turlande est né à Paulhenc dans le Cantal autour de l'an Mil et mort à La Chaise -Dieu en 1067 ; il a été canonisé en 1070.

Quelles étaient les relations entre l'abbaye - mère et les prieurés ? Tout laisse penser qu'elles étaient assez étroites à l'origine, le prieur de Saint Julien d'Espont ayant l'obligation, comme ses pairs, de se transporter une fois l'an à La Chaise- Dieu (en principe le jour de la Saint Robert) pour rendre compte de sa gestion, remettre une part des revenus tirés de son prieuré et prendre ses instructions pour la vie matérielle et spirituelle de la communauté⁹. Avec le temps et, surtout, l'institution du régime de la commende¹⁰, les rapports entre les membres d'une même famille monastique allaient se distendre jusqu'à se borner à la seule question de la désignation du titulaire du bénéfice et des revenus afférents ! Ainsi, à la veille de la Révolution, l'intervention des abbés de La Chaise – Dieu dans la vie d'Espont se limitait – elle, à la collation du bénéfice, généralement à des proches ou des obligés ...



Eglise paroissiale de St Martin
Chapiteau du porche

Une autre preuve possible de la filiation pourrait être l'influence de l'abbaye mère au niveau de l'architecture. Dans le cas de Saint Julien d'Espont, la disparition totale des (modestes) bâtiments conventuels ne permet pas de répondre à cette interrogation, mais la question peut se poser au sujet de l'église paroissiale qui dépendait directement du prieuré. Question que s'est effectivement posée Pierre Moulier¹¹ pour aboutir à la conclusion que, ni l'église de Saint - Martin ni les autres églises de Haute-Auvergne relevant de la Chaise-Dieu, ne portent la marque de l'abbaye – mère. Ainsi l'architecture de St Martin - Cantalès et du Vignonet s'apparente - elle clairement à l'école mauriacoise et celle de Saint- Urcize, à l'abbatiale de Conques... Toutefois Pierre Moulier observe dans l'église de Jou – sous - Monjou - annexe du prieuré de Saint Julien d'Espont - un personnage soufflant dans un olifant qui rappellerait un motif analogue figurant sur un chapiteau du porche de Saint- Martin (*voir illustration ci-dessus*) et il se demande si les deux monuments ne relèveraient pas du même atelier de sculpture...Hypothèse ténue à ce stade qui resterait à confirmer par la mise en évidence d'autres similitudes.

C'est donc essentiellement les archives – heureusement assez nombreuses – qui nous permettent de rattacher le prieuré de Saint - Julien d'Espont à La Chaise Dieu... A moins qu'une sculpture énigmatique du porche de l'église- celle déjà citée par Pierre Moulier- ne vienne, à sa manière, éclairer le débat. Pour beaucoup de commentateurs, ce chapiteau (voir

⁹ P-R Gaussin dans son ouvrage « *Le rayonnement de La Chaise-Dieu* » (Paris 1962 page 149) a montré en détail le cheminement des routes de pénétration des moines de l'abbaye de La Chaise -Dieu en Haute Auvergne par les vallées de l'Alagnon et de la Cère, avec un embranchement vers la région de Mauriac.

¹⁰ Collation d'un bénéfice ecclésiastique à un clerc ou un laïc nommé par le Roi ou l'abbé chef d'ordre, sans que l'abbé ou le prieur commendataire n'exerce effectivement la fonction.

¹¹ Pierre Moulier « Les églises romanes de Haute Auvergne » tome 3 pages 12 et 13

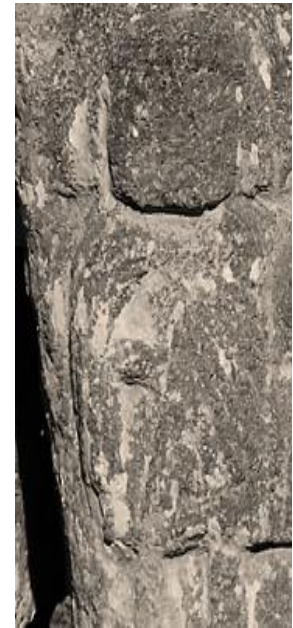
photo sur la page précédente) représenterait le miracle de Saint Nicolas¹² ressuscitant les trois malheureux enfants qu'un boucher indélicat avait mis au saloir.

Or un examen attentif du motif conduit à s'interroger sérieusement sur le bien-fondé de cette interprétation. En effet, d'une part, dans la légende, les enfants sont au nombre de trois, alors que le chapiteau (dont les deux faces doivent se lire ensemble) en montre quatre et, d'autre part, sortant du saloir, les enfants sont logiquement nus¹³



**Porche de St Martin
Détail**

alors que ceux du chapiteau sont clairement vêtus (voir illustrations ci-contre). Autant d'éléments difficiles à réconcilier ! La réponse se trouve peut-être chez Emile Mâle¹⁴ qui explique que la légende des enfants et du saloir ne serait, en fait, qu'une mauvaise lecture d'un authentique miracle accompli par St Nicolas, réputé avoir délivré trois centurions condamnés à tort par l'Empereur Constantin. Ce récit, importé en Occident au 10^e siècle avec le culte du Saint aurait été mal interprété en raison de la taille disproportionnée du Saint par rapport aux autres personnages (à la manière byzantine), laquelle anomalie aurait conduit les Chrétiens d'Occident à prendre les officiers pour des enfants, et la tour de leur prison pour un tonneau...



**Porche de St Martin
Détail**

La scène du chapiteau de Saint Martin Cantalès représenterait-elle le « vrai » miracle de Nicolas ? Milite en faveur de cette thèse, le costume des petits personnages qui n'est pas sans rappeler celui des soldats romains (cape ou chlamyde). Par ailleurs le culte de Saint Nicolas qui n'est pas très répandu au sud de la Loire, semble avoir été familier des moines de La Chaise-Dieu puisqu'en Basse Auvergne et dans le Velay, deux prieurés casadéens sont sous l'invocation de l'évêque de Myre¹⁵. Faut-il voir dans ces dénominations assez inhabituelles dans nos régions, un écho de la présence depuis le 12^e siècle d'un important prieuré relevant

¹² Nicolas de Myre ou de Bari (270-345) était évêque de Myre en Lycie ; il a probablement participé au premier concile de Nicée où il aurait vigoureusement combattu l'arianisme. Son culte est surtout répandu en Europe orientale et notamment dans les pays orthodoxes comme la Serbie et la Russie dont il est un des saints patrons ; il est aussi le saint patron de la Lorraine et son culte est assez populaire dans le Nord et l'Est de la France ; voir la fête de Saint Nicolas le 6 décembre.

¹³ C'est ainsi qu'ils sont généralement représentés dans l'iconographie du Moyen Age et au-delà...

¹⁴ Emile Mâle (1862- 1954), historien, membre de l'Académie française, est l'un des plus grands spécialistes de l'art chrétien du Moyen Age.

¹⁵ Il s'agit de Saint Nicolas de Nonette dans le Puy de Dôme et du Bouchet-Saint - Nicolas en Haute Loire.

de La Chaise- Dieu dans le Basilicate¹⁶ en Italie, non loin de la ville de Bari où furent transportées les reliques de Saint Nicolas en 1087 et qui vénère Nicolas comme son saint patron ? Rien ne permet de l'affirmer ni de l'exclure tout à fait... Une autre possibilité serait de voir dans le motif du registre inférieur du chapiteau (petits personnages) un rappel du geste de Saint Martin offrant la moitié de son manteau à un pauvre... L'aspect du manteau d'un des personnages (comme découpé), la possible présence d'une épée et, surtout, la dédicace de l'église donnent un certain crédit à cette hypothèse.

Importance du prieuré de Saint-Julien d'Espont

L'importance d'une fondation monastique se mesure au nombre de ses dépendances, à celui de ses religieux et à l'ampleur des revenus qu'elle génère. S'agissant des dépendances, le prieuré d'Espont peut revendiquer, d'une part l'église de Saint - Martin elle-même dont le prieur conventuel est le décimateur et qui deviendra le siège du prieuré après la destruction de ce dernier et, d'autre part, l'église Notre Dame de Jou – sous - Monjou, dite *annexe*, dans le Carladez. Les conditions du rattachement à Espont de ce sanctuaire relativement éloigné ne sont pas connues mais les textes les plus anciens, comme les plus récents, confirment sans conteste cette union jamais démentie jusqu'à la disparition du prieuré.



Eglise N-D de l'Assomption à Jou sous Monjou

Ainsi, le procès-verbal d'installation du prieur Simon Durand, docteur en théologie, chanoine de Limoges¹⁷ daté du 8 juillet 1706, stipule que ledit prieur « a été pourvu en Cour de Rome du prieuré de Saint-Julien lès Pouls ainsi que de ses annexes et dépendances dans la présente paroisse et dans la paroisse de Notre Dame de Jou-sous-Monjou... ». On ne saurait être plus clair et c'est donc à tort que Chalvet de Rochemonteix dans son ouvrage sur les églises romanes de Haute Auvergne¹⁸ soutient que Jou – sous - Monjou relèverait

de Saint Julien du Pont près de Floirac.

Sur la question du nombre de religieux présent à Espont, les quelques textes disponibles ne concordent pas toujours. D'un côté, la pratique suivie généralement à l'origine, dans le cas de

¹⁶ En 1133, le Roi Roger II de Sicile conquiert la ville de Montepeloso (aujourd'hui Irsina) dans le Basilicate et donna l'ancienne abbaye basilienne, établie sur le site de Juso, à l'abbaye de La Chaise -Dieu laquelle en fit un prieuré qui relèvera de son autorité jusqu'en 1370. Voir Francesco Panarelli « *Monaci et priori della Chaise - Dieu, archivi et reti monastiche tra Alvernia e Basilicata ; il priorato di Santa Maria di Juso e La Chaise – Dieu* » ; *Atti del convegno internazionale di Studi Matera -Irsina* (2005) Galatina 2007.

¹⁷ Dans les minutes de Me Delalo, notaire à Pleaux.

¹⁸ Adolphe de Chalvet de Rochemonteix « Les églises romanes de Haute Auvergne » Paris Picard 1902 (page 213).

prieurés semi- conventuels comme celui qui nous occupe, voudrait que l'abbaye – mère ait dépêché deux ou trois moines pour défricher matériellement et spirituellement, le nouveau territoire qui lui était échu, le plus souvent à la suite du don d'un seigneur local¹⁹. D'un autre côté, selon l'abbé Burin, le cartulaire de Carlat précise que le prieuré d'Espont comptait 14 religieux en 1470 ²⁰, ce qui paraît beaucoup au vu de la relative modestie des ruines, encore bien visibles en 1706. On ne connaîtra probablement jamais l'ampleur exacte de la communauté monastique établie à Espont qui a pu varier dans le temps, mais il est loisible de penser qu'elle ne fut jamais très importante ; en tout état de cause, il est certain qu'elle disparut complètement au tournant des 16/17^e siècles, hormis le prieur commendataire qui ne résidait pas sur place.

Le montant des revenus du prieuré est tout aussi difficile à chiffrer. Selon les papiers de l'abbé Burin, en 1535, le Prieur aurait versé au Trésor pour le *don gratuit*²¹ un montant de 52 livres et 10 sols ; à titre de comparaison, le prieuré voisin de Pleaux ne versait que 31 livres, ce qui laisse entendre qu'Espont disposait d'une certaine aisance. Toutefois ces ressources restaient dans la limite des revenus habituels de ce type de communauté - modeste et retirée - qui n'attirait pas, ou peu, la générosité des grands seigneurs. Par ailleurs, les destructions causées par les guerres de religion, raison probable du repli du prieuré sur le chef-lieu de la paroisse, puis le régime de la commende furent autant de handicaps pour la prospérité d'un établissement, pratiquement démuné de toute assise foncière. Toujours selon l'abbé Burin, un arrêté du directoire du Département du Cantal du 26 mai 1792 précise que les revenus du prieuré s'élevaient à 2543 livres desquelles étaient déduites 1543 livres pour la portion congrue du curé et du vicaire ce qui laissait un solde de 1000 livres environ pour le titulaire du bénéfice²². Au vu de la modicité de cette somme, on s'étonne de l'âpreté de la compétition entre les postulants à la fonction, certains allant jusqu'à solliciter des lettres en Cour de Rome pour assurer leurs droits sur une aussi modeste prébende...Il est vrai qu'il n'y a pas de petits « *bénéfices* » dans tous les sens du terme !

Quelques figures de prieurs

Il serait fastidieux de passer ici systématiquement en revue la liste des prieurs de Saint -Julien d'Espont connus depuis 1484. Mais il n'est pas sans intérêt de la parcourir rapidement pour voir quelles étaient leurs origines et leur parcours. Beaucoup d'entre eux étaient issus du bas ou moyen clergé local comme *Pierre Farges* ou *Jean Ribeyre* de Saint – Martin même (1545-

¹⁹ Il est probable que parmi ces seigneurs aient figuré les Bardet de Burc, possessionnés à Saint Illide , à Saint-Martin - Cantalès et à Barriac

²⁰ Cartulaire de Carlat tome 1 page 31 ; voir note en bas de page.

²¹ Le don gratuit était une contribution volontaire de l'Eglise de France au Trésor royal, d'abord ponctuelle, puis annuelle depuis le Concordat de 1516 passé entre François 1^{er} et Léon X ;

²² Soit plus ou moins 1300 euros.

1590), *Antoine Issoulier* de Fonbulin, paroisse de Saint Cernin (1603), *Jean Delzor* de Lecout paroisse de Saint Julien aux Bois (1706) ou François Ternat de Mauriac (1787) ... D'autres appartenaient à la petite noblesse comme *les Turenne* du château du Bac²³ qui fournirent deux prieurs respectivement en 1615 et 1658, les *Tournemire* de Salers (1620) ou les *Jugeals* (1670). Après l'instauration du régime de la commende, le bénéfice fut souvent accordé à des clercs occupant des fonctions importantes auprès de personnages influents. On trouve ainsi, en 1610, *Antoine de Murat*, aumonier ordinaire du Roi ; en 1668, *François Sernier* aussi aumonier du Roi, demeurant à Paris au palais Mazarin ; en 1676 André *Osmont* clerc, conseiller - secrétaire du Roi et, en 1763, *François Gourgel*, docteur en théologie, théologal de l'évêque de Strasbourg²⁴.



Le Cardinal de Rohan

Deux figures, aux deux bouts de la liste, méritent une attention particulière. Il s'agit d'abord du *Frère Pierre Erhard*, premier prieur connu (1484) dont le titre de *Frère* – qui disparaîtra par la suite - nous indique qu'à l'époque, le prieuré était bien considéré comme conventuel ou semi conventuel, puisque le titulaire de la charge de prieur était un moine. Par ailleurs la consonnance germanique de son nom laisse entendre que l'abbaye – mère, La Chaise Dieu au sommet de son développement, avait étendu ses possessions jusqu'aux confins de l'aire francophone.

A l'autre extrémité de la liste, à la veille de la Révolution, la personnalité de l'avant - dernier Prieur est emblématique de l'évolution intervenue entre-temps. Installé au début de l'année 1787 en vertu de provisions octroyées par le Cardinal de Rohan archevêque de Strasbourg et abbé de La Chaise - Dieu²⁵, *Jean Dominique Finateri*, chevalier de Malte et de Saint Lazare est un pur produit du régime de la commende. Familier du Cardinal auprès de qui il remplissait les fonctions d'auditeur, le nouveau Prieur de Saint Julien d'Espont ne voyait dans son bénéfice qu'un pur et simple avantage financier dû à sa relation privilégiée avec Son Altesse Eminentissime. D'ailleurs Il ne s'en cachait pas puisque, dans un courrier, adressé au curé et au syndic de Saint- Martin, il les avertit qu'il n'est pas homme à se laisser faire et « *qu'il mettra*

²³ Les Turenne venaient de Soursac en Corrèze et s'étaient établis dans la région suite à une alliance avec la famille Bardet de Burc de Barriac ;

²⁴ Le théologal est un membre du chapitre cathédral chargé d'enseigner la théologie et de prêcher dans certaines occasions.

²⁵ Le Prince de Rohan (1734- 1803), cardinal évêque de Strasbourg, abbé de la Chaise -Dieu et Grand aumonier de France fut déchu de ce poste suite à l'affaire du collier de la Reine et exilé à La Chaise - Dieu puis à Marmoutier ; c'est d'ailleurs de Marmoutier qu'est adressée la lettre du chevalier Finateri au curé de Saint Martin, prouvant ainsi sa proximité avec le prélat qu'il avait suivi dans son exil.

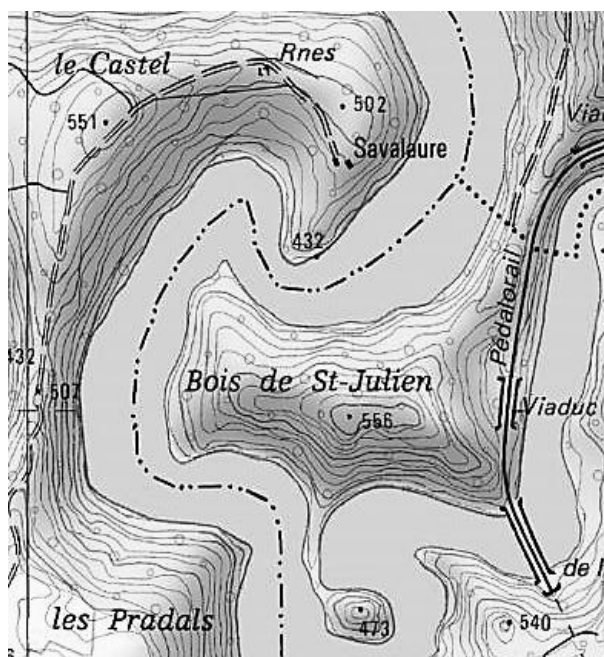
tout le monde à sa place en faisant valoir tous ses droits » menaçant même le curé « *de lui faire vendre sa soutane* » (sic) s'il s'avisait de contrevenir à ses instructions relatives à la gestion matérielle du prieuré²⁶. On ne saurait être plus aimable ni plus mesquin !

L'irascible chevalier ne se doutait pas que, deux ans plus tard, la Révolution allait balayer ces abus d'un autre âge qui l'avaient en partie provoquée...

Dernière remarque : pour tous ces personnages roturiers ou aristocrates, laïcs ou clercs, les armes du prieuré de Saint-Julien d'Espont étaient : « D'or à deux croix de gueules, l'une en chef et l'autre en pointe »²⁷.

Le site

Le site du prieuré de Saint Julien d'Espont n'est pas commun. Au sommet d'une colline aux pentes abruptes, enserrée dans un méandre de la Maronne et dominant le village d'Espont, aujourd'hui englouti par la retenue du barrage d'Enchanet, il a toujours été d'accès difficile ce qui explique probablement la décision de le transférer au chef-lieu de la paroisse. Quand



Carte IGN montrant le site du prieuré et celui du château de Pouls (le Castel) occupé par les Protestants durant les Guerres de religion

a – t- il été délaissé ? Rien ne permet de le dire avec certitude. Mais on peut rejoindre l'abbé Burin lorsqu'il considère que cet abandon remonte selon toute vraisemblance aux guerres civiles qui ont dévasté la région dans la deuxième moitié du 16^e siècle. En effet, nombre d'établissements religieux ont alors été détruits et notamment les prieurés isolés comme Espont lequel a dû subir le même sort que son voisin immédiat, le prieuré augustin des Estourocs, fondé par Bertrand de Griffeuille. Cette hypothèse est confortée par le fait, historiquement prouvé, qu'en 1590, l'un des châteaux de Pouls, dans le voisinage immédiat du prieuré (lequel tire de là son vrai nom de Saint Julien lez Pouls), était encore occupé par une forte garnison protestante.

C'est donc autour de 1600 que les lieux furent définitivement désertés et les procès-verbaux d'installation des prieurs postérieurs à cette date en témoignent de manière quelque peu pathétique. En 1603, la cérémonie d'installation de Jean de Turenne présidée par Géraud Caussin, curé de Loupiac, se déroule encore devant la porte de la chapelle Saint Julien. Mais

²⁶ Papiers de l'abbé Burin

²⁷ Sur les prieurs de Saint Julien d'Espont, voir : Dr René de Ribier « Les paroisses de l'archiprêtré de Mauriac » Aurillac Editions USHA 1937.

trente ans plus tard, en 1631, on peut lire dans le procès-verbal d'installation de Jean Lestrade que ce dernier est investi, toujours sur les lieux mêmes de l'antique prieuré mais « *devant la muraille d'une maison ruinée* ». Un peu plus d'un demi-siècle plus tard, le 8 juillet 1706, le nouveau prieur Simon Durand, docteur en théologie, chanoine - chantre de Saint Martial de Tulle entend, à son tour, procéder aux formalités en usage chez ses prédécesseurs. A cet effet



Lauze trouvée sur le site du prieuré en 2011

le bon chanoine, accompagné de Géraud Mourguye curé de la paroisse et de Me Delalo notaire apostolique à Pleaux « *se rend au village d'Espont et se fait conduire par les habitants du village au lieu où est la chapelle dudit Saint-Julien où sont reconnues les masures (sic) d'icelles à présent en ruines et désertes...Après quoi le sieur futur prieur demande au curé de bien vouloir se transporter avec le notaire et les témoins au lieu de Saint Martin Chantaleix (sic) , l' une des annexes dudit prieuré Saint - Julien où le service divin est*

actuellement fait, afin de procéder aux formalités d'installation... ».

Ainsi, pendant un siècle et demi après la destruction du prieuré, les futurs titulaires du bénéfice, au moment de leur installation, ont pris la peine de faire le détour par « *le pic Saint – Julien* » pour constater devant notaire et témoins, l'existence du prieuré ou, du moins, ce qu'il en restait ! On ose espérer que cette coutume, en même temps qu'elle exprimait le souci d'apporter, en quelque sorte, la *preuve matérielle* de leurs prétentions, était l'occasion pour les prieurs commendataires, après une ascension pénible, de rendre un pieux hommage à leurs lointains prédécesseurs, jadis semi-cloîtrés dans ces lieux austères, *ad majorem Dei gloriam*. Puis les ruines tombèrent définitivement dans l'oubli, connues seulement des bergers alentour qui faisaient paître leurs moutons sur les pentes de la colline²⁸. Aujourd'hui, seuls quelques randonneurs marginaux, curieux des menues choses de l'histoire, font l'ascension du Pic de Saint – Julien jusqu'à l'éboulis de pierres moussues qui témoigne dans le silence sauvage des bois, des temps héroïques où la grande spiritualité casadéenne a régné sur ces lieux.

Denise Lafage et Jacques Keller-Noellet²⁹

²⁸ Témoignage de Mme Marie Louise Bonnet. Une légende rapporte que les bergers entendaient parfois sonner la cloche du prieuré qui avait roulé dans les eaux de la Maronne. La même légende existe à propos du prieuré de Griffeuille.

²⁹ Texte écrit à partir de documents inédits de l'abbé Burin aimablement fournis par Monsieur et Madame Lafage de Saint - Martin Cantalès